VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente finale. Ni limite ni réserve.

Manteaux de cheminée, tapisserie, etc.

Lundi, 24 janvier 1898, à 11 h.A.M.

546 rue Camp, encoignure Lafayette

No 55,087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Ong-Hiller Co., Ltd., vs The Art Furniture and Decorating Co., Ltd.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L Stern Encanteur, le LUNDI, 24 janvier 1898, à 11heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Camp et Lafayette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 13 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

De jolis manteaux de cheminée en "Bird's eye maple," en noyer, chêne, bois blanc émaillé, etc., aussi trois montures de cheminée-alcôve, un grand lot de toiles et de tapisseries à relief.

Conditions—Comptant.

14 jan—14 20 23

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C. de la sus dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E. de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, une encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le

JEUDI, 10 février 1898, à 12 M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:

Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété montant aux dix-dix-huitièmes de feu Gorge Ouder, dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, anciennement Maunsell et Sud Robertson, ci-devant Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit decedent, passé pardevant W J Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon, Esq., notaire public.

BAYNE & ONORATO.

Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.

8 jan—8 9—fev 6 7 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2918 rue Chippewa.

Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.

No 54,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre daté le 28 décembre 1897, de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite cour, nous procéderons de vendre à l'encan—

Mardi, 1er février 1898, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune,

la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, rapportant $12 de loyer par mois.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse. BAYNE & ONORATO.

Bourse des Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 824 rue Commune.

29 dec—29 30 31—jan 30 31—fev 1

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd., en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tous et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges, sur cent vingt (120) pieds de profondeur le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard (anciennement St. George) et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt-huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc. avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.

2 jan—2 9 16 23 30 à date

VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPENDIDE OCCASION

—pour un—

PLACEMENT LUCRATIF

Propriétés de Choix du Deuxième District

Le Vaste, Moderne et Commode Cottage Double,

Nos 940 et 942, rue St-Philippe encoignure Bourgogne

Ensemble avec!

Le Gracieux Cottage Simple

Y TOUCHANT, CONNU COMME LE

No 934 RUE ST-PHILIPPE

LE CONFORTABLE ET SUBSTANTIEL COTTAGE DOUBLE EN

Briques, Nos 731 et 733

Rue St-Philippe, près Royale

Succession de G. Terranova et Francesca Fiorito, sa femme.

No 52,668, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—JEUDI, le 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 21 décembre 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de G. Terranova et de Francesca Fiorito, sa femme, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot [ou portion] de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., là-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, St. Philippe, Bourgogne et Dumaine, formant l'encoignure des rues St. Philippe et Bourgogne, mesurant, en mesure américaine, 66 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 65 pieds et 1 ligne.

Les améliorations comprennent le vaste-confortablement distribué et récemment construit cottage double en bois, désigné par les numéros municipaux 940 et 942 rue St Philippe, contenant 4 chambres vastes et bien ventillé, cuisine, etc., de chaque côté, citerne, hydrant, etc., en commun avec celui-ci et aux cottages adjacents. Aussi le cottage résidence simple, gracieux et confortable sur le même lot et contigu à la propriété ci-dessus décrite désigné par le numéro municipal 934 rue St Philippe, contenant 3 chambres, galerie de coté, hangar, etc., allée sur le coté et toujours loué, et rapportant $10 par mois.

Ces propriétés sont admirablement situées, à proximité d'églises, écoles et marchés et désirables soit comme résidences ou comme placement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges là-dessus y appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues St Philippe, Bourbon, Ursulines et Royale, et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 90 pieds de profondeur plus ou moins.

Les améliorations comprennent le vaste et substantiel cottage double à un étage en briques, avec vaste bâtisse double à deux étages en bois dans le fond, désigné par les Nos 731 et 733 rue St-Philippe. Le tout bien distribué, allée, cour pavée, hydrant; location centrale, à proximité de tous les avantages et convenablement administrée rapporterait facilement entre $30 et $35 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt avec lien du vendeur, pour la balance du prix non payé, ensemble avec l'hypothèque, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer le paiement des billets; assurances et autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Puig, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement

Le Joli, Commode et Confortable

COTTAGE DOUBLE,

Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti.

Succession de Nicholas Stumpf.

No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 8 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en lieu de l'Hon George H. Théard, juge de la dite Cour Division E, maintenant absent en date du 31 décembre 1897, in re et pour le compte de la succession de Nicolas Stumpf (No 53 116 du dossier de la dite Cour il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet 220, borné par les rues Derbigny, Roman, Conti et St Louis, désigné par le No 2 dudit ilet sur un plan de Louis Pille en date du 1er mai 1841, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 148 pieds mesure anglaise.

Aussi (et ensemble avec les ci-dessus) la portion du fond du lot No 3 se joignant au lot No 2 dans le fond et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur dans le fond du Lot No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 18 pieds formant un L au lot No 2.

Les améliorations consistent en un joli, confortable et désirable cottage double, bien subdivisé, connu par les Nos 415 et 417 rue Derbigny, localité excessivement attrayante et à proximité des marchés, églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans avec les clauses usuelles de sécurité, portant intérêt au taux de 8 0[0 à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo W. Dearing, notaire. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897. Un dépôt de 10 0[0 exigé au moment de l'adjudication.

8 jan—8 9 16 23 30 fév 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District.

Connu comme No 2515 rue Remparts, entre les rues Poète et Musique.

The Third District Building Association vs Lilian Hyde, femme d'Oscar Antoine

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,134—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St.Claude, Poète et Musique, ledit ilet est désigné par le numéro municipal 369 et le dit lot par le numéro vingt et un, conformément à un plan déposé dans le bureau de F. DeArmas, ancien notaire en cette ville et mesure en mesure française trente trois pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

30 déc—30—jan 6 13 20 27—fév 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.

Vins, liqueurs, etc., belles installations pour café, comptoirs, tables, chaises, tableaux, verrerie, argenterie et autres, ensemble avec nombre d'autres articles de café.

In Re John J. Baltz vs Ses Créanciers.

No 55,328 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—LUNDI, 31 janvier 1898, à 11 hA. M., sur les lieux, No 424 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 19 janvier 1898, in re John J. Baltz vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques—

Le contenu entier du salon No 424 rue Commune.

Conditions—Comptant.

20 jan—20 23 29 à date

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabiro et al vs Gaston Cabiro et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office, une bâtisse à un étage attenant, ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits, une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade, le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie, les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située,

Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5[8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par a propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gounod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0[0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0[0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

Succession de Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Baldwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 jan—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE

A l'encoignure Tchoupitoulas et Amelia.

A l'Encan, le 27 janvier 1898.

Dans l'affaire de la succession de John Voelkel.

No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres séparés de Cour; l'un rendu et signé le 16 décembre 1897, et l'autre rendu et signé le 21 décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Amélia et Annunciation et désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'ilet No 107, sur un devis fait par Sidney G. De L'Isle, voyer, daté le 3 novembre 1891, et annexé à l'acte passé pardevant Benj Ory, notaire, le 4 avril 1892. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Lot No 19 mesurant 32 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur 127 pieds et 6 lignes de profondeur, sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 18, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 20, et le dit lot No 20 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amélia et mesurant 37 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, 119 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 19 et 111 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Amélia.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, a l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et garantis par privilège et hypothèque du vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898, en sus et en plus du prix de l'adjudication, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 dec—26—jan 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Double Cottage,

Nos 2325 et 2237 rue Terpsichore et

Cottage Simple,

2727 rue Washington,

Dans l'affaire de Mme George Ivor vs Justice Noote et als.

No 55,046—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 22 décembre 1897 par l'Hon. W. H Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Howard et Freret, et désigné comme lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles, et étant composé d'une partie des lots Nos 12, 13 et 14 sur un plan original de George T. Dunbar ancien voyer sur un certain plan dressé par C A Heddin, architecte en date du 15 février 1855 et déposé en l'étude de M. Gernon, notaire.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Clara, et désignés comme lots Nos 7 et 8, et mesurant chacun 30 pieds, 4 pouces et 6 3[8 lignes sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Le tiers de l'intérêt des mineurs dans les propriétés ci-dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérêt seront vendus comme suit—un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance du prix d'achat, s'il y en a, à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer pour les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire.

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci de sus intitulée le 10 janvier 1898 il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie superieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. DeYoung en date du 1er février 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel était à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 24

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0[0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre bien Remblayés,

SUR LA RUE WATER,

Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 531 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz, Constantinople, désignés par les Nos 4, 5, et 6 dans l'ilet No 90, conformément à un plan de A. Boudousquie, ingénieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny encanteur et référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Pitot Jr notaire, le 30 avril 1872 mesurant comme suit: lot No 4, 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 25 pieds 1 pouce de face sur la rue Water et la même largeur dans le fond par 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4, et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Lot No 6 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Water la même largeur sur la ligne du fond par 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5, et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Faisant face au fleuve, aux grands docks Stuyvesant, grandes fabriques et chars à vapeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 jan—9 11 16 23 30—fév 6 10

PAR LOUIS A. RICHARD & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Seim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune. Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 41 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la rue Marais.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré notaire.

21dec—24 26—jan 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 15 février—Cottage double No 2324 rue Bourbon, (Anciennement Bagatelle).

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 15 février 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 janvier 1898 issu par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée de la succession de Louis Roth, No 55,256 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Procper, St-Antoine, et Claiborne, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 26, et mesure 25 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds et 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double contenant en tout quelque six chambres.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a une, à un an par des billets portant 8 pour cent d'intérêt garantis par hypothèque et lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur

15 janv—15 16 23 30—fév 6 13 14 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 55,448—Cour Civile de District, Division—E—Gabriel Katz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Gabriel Katz soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant B Rouen, notaire public, en son bureau, No 708, rue Union, dans cette ville, commençant mercredi, le 23 février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. O. Daspit, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député greffier.

E. E. M[illegible] avocat

22 jan—22 fev 5 — 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 55,394—Cour Civile de District—Division B—Camille E. Berges vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Camille E. Berges, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing, Jr., notaire public, en son bureau, No 211 Passage de la Bourse en cette ville, commençant VENDREDI, le 23me jour de janvier, 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1898.

[Signé] FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 janv—18 22 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 328, Cour Civile de District, Division E—John J. Baltz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire, John J. Baltz, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing Jr, notaire public en son bureau, No 211 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant LUNDI, le 14ème jour de février 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 10 janvier 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

13 janv—13 28—fév 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, où tous les plans peuvent être consultés, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressée à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus grand enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les avenues Jackson et St-Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson, Lne., conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot ci-dessus seront trouvées sous la propriété quatrièmement décrite, étant située sur les deux lots numérotés respectivement quatre et cinq sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rue Commune.

DEUXIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 192, borné par les rues Carondelet et Philippe, les avenues Jackson et St Charles, sur un plan général par Grant ancien voyer de Lafayette. Le dit lot est numéroté six (6) sur le dit plan et mesure trente (30) pieds de face à la dite rue Carondelet par une profondeur de cent quarante sept pieds sept pouces et deux lignes (147' 7" 2"') entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec bâtisses à deux étages dans le fond, portant le numéro municipal 2314 rue Carondelet, contenant salon, quatre chambres à coucher, salle à bain et cuisine, vestibule et galerie, cour jetée, plate-bandes et citerne, chambre à laver, hangar à bois et charbon, rapportant un loyer de $300 par an et vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St. Charles, Jackson et les rues Carondelet et Philippe, désigné comme No huit sur un plan fait par Charles Ferguson, ancien architecte en cette ville en date du 5 juin 1856, et déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro quatre-vingt-quinze (95) et mesurant trente (30) pieds de face à ladite rue Carondelet sur une profondeur de cent quarante sept pieds sept pouces et deux lignes (147' 7" 2"') entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus décrite est un lot vacant, très bien remblayé, avant une grille en fer.

QUATRIÈMEMENT — UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) Philip et l'avenue St Charles (anciennement rue Naïades) et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot est désigné par le No quatre (4) sur un plan fait par C. A. Hedin, une copie duquel est attaché à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville le 23 avril 1861, s'ou partie d'une grande portion de terre acquise originellement par Mme Ann Bozeman par partage entre elle et H. W. Bozeman, par acte pardevant Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville, le 23 mars 1832.

Les améliorations qui sont aussi partiellement situées sur le lot Premièrement décrit consistent en une résidence moderne portant le numéro municipal 1621 Avenue Jackson. Ceci est une maison parfaitement montée, bâtie d'après l'architecture du dix-neuvième siècle, avec mansarde, etc. Elle contient deux vestibules, salons doubles, salle à manger, cinq chambres à coucher, chambre à bain finie de porcelaine, cuisine, office, chambres de mansarde, lieux d'aisance patentés, cloches électriques, tuyaux à eau, stove de cuisine, etc, dépendances, citernes doubles, puits et pompe, cour en briques et en schillinger, grillage en fer rapportant $900 annuellement, sous un bail qui expirera le 30 septembre 1898.

CINQUIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St. Charles (anciennement Naïades) Jackson, et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné comme lot No deux (2) sur un plan fait par Hugh Grant, ancien voyer de Lafayette, le 3me jour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30) de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à dix chambres, portant le numéro municipal 1634 rue Jackson. La cour qui contient une bâtisse à un étage avec chambre à laver, citernes et puits avec pompes est pavée avec pierres plates et de la brique, grillage en fer en face. Rapportant $360 par an.

SIXIÈMEMENT — UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné par le numéro [illegible] sur un plan fait par Hugh Grant, alors voyer de ville de la ville de Lafayette le 3e jour d'avril 1858 et déposé comme plan [illegible] trente (30) dans le bureau de J. R. Beard ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30) de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le No 1630 avenue Jackson, qui contient dix chambres. Il y a une bâtisse à deux étages dans le fond contenant office, chambres à laver et à charbon au rez-de-chaussée et deux chambres en haut. Dans la cour il y a des citernes, puits, fleurs, puits et pompes, et pavée avec des pierres plates et des briques, grillage en fer. Rapportant un loyer annuel de $360.

SEPTIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St Charles, mesurant vingt sept pieds sept pouces et deux lignes (27' 7" 2"') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110) de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1636 rue Jackson, qui contient dix chambres. Bâtisse à deux étages dans le fond qui a cuisine, chambres à laver et à charbon, bain, citernes, poulailler, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devrait rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Prytania, Septième et Colisée, désigné par le numéro Treize (13) sur un plan fait par C. A. Hedin, ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1845 et déposé dans le bureau de J. P. Gilis, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente et un pieds quatre pouces (31' 4") de face à la rue Sixième par cent vingt cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une double cottage résidence, portant les numéros municipaux 1448 et 1450 rue Sixième, et contiennent deux chambres [illegible] cabinet et cuisine de chaque côté, aussi un petit hangar à chacune. Retirée de la rue. Rapportant un revenu annuel de $240 ou $10 par mois par côté.

NEUVIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No un (1) de l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Josephine, Brainard et Carondelet lequel dit lot forme l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Jackson, et mesure trente pieds, sept pouces et sept lignes (30' 7" 7"') de face à l'avenue Jackson, sur une profondeur et façade à la rue Carondelet de cent cinq pieds (105) entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une propriété simple à deux étages, portant le numéro municipal 1703 avenue Jackson, laquelle contient double salons, salle à manger, [illegible] vestibule et cuisine au rez-de-chaussée et cinq chambres à coucher, vestibule, mansarde et chambre à bain au premier. [illegible] superbe genre. La cour contient double citernes hangar pour bois et charbon, etc, [illegible] seaux, briques, barrière en fer. Rapportant un joli revenu de $720 par an. Et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les placements de valeur ci-dessus sont presque tous les possesseurs de splendides arbres magnolias, fleurs, etc. Soit au ou touchant à des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portée des lignes de chars électriques, des églises de toutes les croyances, des écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sans nombre. Une carte de l'encanteur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans payable et devant être démontré par des billets à recevoir, souscrits par les acquéreurs avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus par an, les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, tel que le pacte de non-aliénando, la stipulation de cinq pour cent honoraires d'avocat, etc, et les acquéreurs doivent assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant JOSEPH D. TAYLOR, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 jan—2 9 16 23 30—fév 6 7 9

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les deux cottages simples

Nos 1917 et 1921 rue Touro.

Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Mme Charlotte Lentz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 53,197.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, François, Prieur et Johnson, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 3 et mesure quarante-deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan fait par L. H. Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Wm Y Lewis, ancien notaire en cette ville daté du 10 octobre 1836, et laquelle portion de terre figure également sur un certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 15 octobre 1860 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire de cette ville, en date du 13 juillet 1892.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, au gré de l'acquéreur, à un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt; l'acte de vente devant contenir cinq pour cent d'honoraires d'avocats, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 28—jan 4 11 18 25

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE.

Le temps le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York est maintenant par le service double quotidien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.

Charbon! Charbon!

Breckenridge Cannel.
Charbon Pittsburgh.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Gas and Foundry Coke.

A vendre par

W. G. Coyle & Co.

323 rue Carondelet, coin Union.

28mars—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30cents; relié 50 cents.